

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 du Comité départemental du Finistère de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Morlaix le 19 novembre 2022

Le Comité compte actuellement 48 structures.

26 associations et 1 structure commerciale agréée sont présentes ou représentées, représentant 64% des voix (63 voix).

Le quorum de 25% est atteint et l'assemblée peut être validée.

Le Bureau de l'Assemblée Générale se compose de :

- Monique Le Guen, présidente de la commission juridique,
- Gilles Cochard, ancien président
- Cyrille Bertaux, président actuel du comité départemental.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du Comité départemental du Finistère de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins du 20 novembre 2021 à Quimper.

Le procès-verbal est adopté à la majorité.

RAPPORT DU PRESIDENT

Cyrille Bertaux, président du Comité Départemental, présente son rapport.

Comme nous l'avons espéré lors de la dernière assemblée générale, la saison 2022 a été la saison de la reprise de nos activités palmées dans la majorité de nos structures. La météorologie n'y est sans doute pas pour rien non plus avec cet été très chaud (trop chaud) qui a amené nombre de personnes à se tourner vers des activités subaquatiques.

Malgré la situation économique actuelle, le comité directeur a décidé de maintenir les tarifs de formation des années précédentes. Ceci afin de permettre à nos licenciés de ne pas avoir à faire l'impasse sur d'autres investissements.

Se pose également le problème d'accès aux piscines. À la suite de leur entretien annuel certains bassins n'ont pas rouvert. Tout d'abord il y a eu la décision préfectorale de restriction d'eau suite à la sécheresse de cet été mais aussi l'augmentation importante du prix de l'énergie qui contraint certaines collectivités à laisser des piscines fermées. Cette situation inquiétante est au cœur du dialogue de la fédération auprès des pouvoirs publics.

Le bassin a été sollicité cette année à de nombreuses reprises notamment par des clubs finistériens. Je rappelle que les structures du département bénéficient d'un tarif préférentiel pour la location de celui-ci.

Du fait de la sécheresse estivale 3 événements n'ont malheureusement pu avoir lieu en août et septembre.

	Procès-Verbal	Morlaix
	Assemblée Générale du 19 novembre 2022	Page 1 de 7

Toujours concernant le bassin je remercie chaleureusement les bénévoles qui sont venus l'animer lors de Temps Fête à Douarnenez. Nous avons effectué près de 370 baptêmes en 4 jours dont ceux du président du Conseil départemental, Maël de Calan, ainsi que du président du Conseil régional, Loïg Chesnais-Girard. Tous deux ont été enthousiastes et intéressés par le bassin.

Notons enfin que la mise en accessibilité du bassin aux personnes à mobilité réduite est terminée. Rappelons que ceci était dès le départ une volonté du comité directeur. Cela se traduit entre autres par l'achat d'un chariot monte-escalier et d'un fauteuil roulant.

En concertation avec la commission départementale Hockey Subaquatique, le comité départemental a acquis 5 kits comprenant des crosses, gants, bonnets, protèges-bouche et palets grâce à une aide du Conseil Départemental à l'acquisition de matériel. Ceux-ci ont été distribués aux 5 clubs de hockey du département.

En 2023 nous organiserons, avec l'appui de la commission départementale apnée des journées de perfectionnement apnée auprès des cadres techniques.

La digitalisation étant grandissante nous proposerons également à l'ensemble des moniteurs de se familiariser à l'utilisation du carnet de plongée numérique et de CROMIS.

Nous souhaitons aider les commissions départementales qui le souhaitent à organiser des formations de cadres et des manifestations départementales et/ou de promotion.

Questions

Bernard Le Viol – GASM : "A-t-on un retour pour le projet de carrière?"

Cyrille Bertaux : "Non. Une discussion est à initier avec les clubs de région de Quimper"

Bernard Le Viol – GASM : "et avec les pompiers?"

Cyrille Bertaux : "les pompiers, non plus."

Patrick Motreff – Arimair : "Quelle est la profondeur?"

Cyrille Bertaux : "50 m."

Daniel Mathiot – GASM : "l'eau est pompée dans l'Odet et rejetée dans le Ster"

Vote du rapport du président

Le rapport du président, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU SECRETAIRE

Laurent Gaudinat, secrétaire du comité départemental, présente son rapport.

Cette année a vu la création de 1 club. Ainsi, le département se compose de 48 structures. La saison écoulée a vu la délivrance de 2661 licences dans le département. A titre comparatif, l'an passé, ce fut 2480 licences délivrées. Une hausse de 6,80% est constatée, dont les clubs ayant une activité exclusive en piscine ont pu bénéficier. Ce nombre de licenciés n'avait plus été atteint depuis 2015. Nous espérons évidemment que cette tendance à la hausse se poursuivra cette année et les années à venir.

L'opération oxygène a, cette année encore, été reconduite et concerne 9 clubs, dont certains nouveaux contrats. Je rappelle ici que pour pouvoir bénéficier de l'aide aux clubs, certains critères sont à respecter, notamment celui d'être à jour, en permanence, de sa cotisation départementale. Dans le cas de non-respect le matériel devra être restitué sans aucune compensation.

Les formations de secourisme ont eu lieu cette année. Ainsi, 24 PSC1 et 30 RIFA ont été validés. Nous allons bien évidemment poursuivre ces formations pour l'année à venir.

Au cours de l'exercice 2022, le comité directeur s'est réuni 4 fois, afin de traiter des affaires courantes du CODEP.

Questions :

Pascal Touflan – Atlantis : « Comment se justifie le prix de la cotisation ? »

Réponse de Cyrille Bertaux : « c'est un choix du Codep. »

Vote du rapport du secrétaire

Le rapport du secrétaire, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DE LA TRESORIERE

Nathalie Cuillandre, trésorière du Comité Départemental, présente son rapport.

L'exercice qui vient de s'écouler a vu la concrétisation de nombreuses actions en cours. Il marque une étape importante dans les finances du Comité. Il se solde par un résultat négatif car nous avons engagé et soldé des projets que nous devons achever. Lorsque nous avons appris que la subvention pour la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap était accordée, nous avons immédiatement lancé les projets matériels sur le bassin et d'autres à destination des structures notamment les clubs de hockey subaquatique.

Même s'il se solde par un résultat négatif, cela n'affectera pas le fonctionnement futur du comité. L'exercice 2021-2022 a vu aboutir de nombreuses opérations oxygène qui avaient été suspendues en raison de la suspension des activités pendant la crise sanitaire

Les restrictions liées à la sécheresse ont entraîné l'annulation (fort logique) d'animations avec notre bassin nous privant de fait de ressources complémentaires qui seraient venues atténuer le déficit. Le montant des amortissements du bassin (environ 9 000 euros viennent grever le résultat sans qu'il affecte notre trésorerie, le bassin ayant été totalement payé lors de sa construction.

Pour le budget, nous avons retenu une hypothèse prudente. Il est basé sur un volume d'activités classique. Les éventuelles variations devraient être compensées par des recettes ou charges équivalentes.

Notre trésorerie reste saine et il n'est pas prévu d'augmentation ni du montant de la cotisation ni des participations pour les formations organisées.

4 résolutions sont soumises au vote

- Approbation des comptes 2021-2022
- Quitus au Comité Directeur
- Affectation du Résultat au Fond Associatif
- Approbation du Budget Prévisionnel

Questions

Pas de question

Vote du bilan saison 2021-22

Le vote du bilan d'activité de la saison 2021-2022 est mis au vote : 0 contre, 0 abstention. Le rapport 2021-22 est voté à l'unanimité.

Vote du quitus

Le vote du quitus, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

Vote de l'affectation aux fonds associatifs

Le vote de l'affectation aux fonds associatifs, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

Vote du budget 2022-2023

Le vote du budget 2022-2023, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

Intervention de Monique Le Guen, représentante du CDOS

Au nom du président du CDOS Monique Le Guen intervient. Le CDOS rappelle son soutien aux clubs que ce soit dans les droits liés aux associations que dans les points liés au droit du travail.

Questions

Pierre Bieth – CSA : “Les clubs peuvent-ils solliciter directement le CDOS ?”

Monique Le Guen : “Non, il faut passer par le comité départemental. “

Gilles Cochard : “La Maison des sports est un outil extraordinaire qui nous permet notamment de contenir le prix pour les formations.”

Nathalie Cuillandre : “c’est pour cela qu’il faut bien remplir les fiches de déplacement.”

Intervention de Nathalie Péron, élue et représentante du comité directeur national

Nathalie Péron intervient sur les 4 points suivants :

- Le rajeunissement de la filière plongée
- Le site informatique
- La mise en place de e-learning
- Les pistes du mécénat

Questions

Pascal Touflan – Atlantis : “Qu’en est-il de l’océanisation ?”

Nathalie Péron : “Je n’ai pas la réponse actuellement. “

Fanch Gourvil – CSA : “et pour les corps-morts ?”

Olivier Membrive – GSMP : “5 corps-morts ont été installés en baie de Morlaix”

Bernard Le Viol – GASM : “et pour le carburant détaxé ?”

Nathalie Péron : “la fédération aura reçu un accord pour une détaxation des carburants”

Patrick Motreff – Arimair : “ le dossier est actuellement en traitement au service des douanes de Rennes.”

Intervention de Maryvonne L’Her, élue et représentante du comité directeur régional

Le CIBPL souhaite communiquer sur 3 points:

- Un budget en baisse de 30 000 €
- Lancement d’une campagne de signalisation des pavillons
- Poursuivre la féminisation de la plongée avec l’opération “les filles des îles”

Questions

Pas de question

Rapport de la Commission Médicale et Prévention

Une présentation des chiffres départementaux est effectuée.

Questions

Marine Le Roy : “Quel est le délai maximum d’apparition des symptômes d’un ADD à compter de la sortie d’eau ?”

Anne Henckes : “Les symptômes arrivant dans les 24h sont considérés jusqu’à preuve du contraire comme ceux d’un accident de plongée.”

Vote du rapport

Le rapport de la commission Médicale et Prévention, mis au vote, est approuvé à l’unanimité.

Rapport de la Commission Technique

Le président de la Commission Technique, Roland Boutin, présente le rapport d’activité de la commission.

Un bilan est fait sur la saison passée sur les différentes formations qui ont eu lieu (TIV, initiateurs, TSI, GP, MF1 et secourisme).

Les différentes formations ont été reconduites cette année.

	Procès-Verbal	Morlaix
	Assemblée Générale du 19 novembre 2022	Page 5 de 7

Vote

Le rapport de la Commission Technique est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission juridique

La présidente de la Commission Technique, Monique Le Guen, présente le rapport d'activité de la commission. Peu de questions soumises à la commission juridique durant cette année.

Vote

Le rapport de la Commission Juridique est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Archéologie

Une sortie au large de Doëlan a réuni 14 participants à la journée avec l'exploration des épaves du sous-marin allemand U171 et Speerbrecher 134.

Vote

Le rapport de la commission archéologie est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Pêche Sous-Marine

Le président de la commission pêche sous-marine, Guy Bolzer, n'ayant pu se déplacer ni être représenté, la présentation du rapport a été faite par le secrétaire du comité départemental.

Des formations PSM 1-2-3 ont eu lieu en Mai. Des formations RIFA ont eu lieu conjointement avec les autres commissions.

Vote

Le rapport de la Commission Pêche Sous-Marine est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Hockey Subaquatique

Le président de la commission hockey subaquatique, Thomas Robert, n'ayant pu se déplacer ni être représenté, la présentation du rapport a été faite par le secrétaire du comité départemental.

Les compétitions ont repris cette année. Les 5 clubs du département se sont distingués.

Plusieurs compétiteurs départementaux ont été sélectionnés en équipe nationale. Félicitations.

Vote

Le rapport de la Commission Hockey Subaquatique est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Nage Avec Palmes

Le président de la commission nage avec palmes, Joël Baron, a pu présenter le bilan de l'année écoulée et aborder les perspectives pour l'année à venir.

Vote

Le rapport de la Commission Nage Avec Palmes est approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Plongée Sportive en Piscine

Le président de la commission plongée sportive en piscine, Faïch Barvec, n'ayant pu se déplacer, la présentation du rapport a été faite par le président du comité départemental.

La commission a été nouvellement créé, en 2021. Un seul club est présent en termes de compétition. Lors de la saison écoulée, toutes les entrainements et compétitions ont été annulées. Pour l'année à venir les objectifs sont : de continuer à présenter cette activité dans les clubs du département, de poursuivre l'intervention lors des formations d'initiateurs, de potentiellement organiser une manche interrégionale et de participer aux manches interrégionales déjà prévues.

Vote

Le rapport de la Commission Plongée Sportive en Piscine est approuvé à l'unanimité.

Le Président demande s'il y a une dernière demande de prise de parole. Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée, l'assemblée générale close et le Président convie les personnes présentes à partager le verre de l'amitié offert par le Kastellin Plongée.